Section I : Instructions aux Candidats

Section 0. : Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Lalo

Référence SIGMaP de la DRP : T_SPPRMP_119525

AVIS N°: 65/.004./2026/MCL/SE/PRMP-DST-DAAF/SPMP DU 06./.11./2026

Objet : Réhabilitation des bureaux annexes de la Mairie abritant la Trésorerie Communale et de la salle de réunion ADJALLA avec équipement.

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Lalo publié sur le portail web des marchés le **03 mars 2026.**

2. La Commune de *Lalo a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026 des* fonds propres, afin de financer *le **Projet 4.1 :** Amélioration de la gouvernance administrative, institutionnelle et organisationnelle,* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la **réhabilitation des bureaux annexes de la Mairie abritant la Trésorerie Communale et de la salle de réunion ADJALLA avec équipement.**

3. La Commune de Lalo sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux objet du présent avis, répartis en deux lots :

Lot 1 : Réhabilitation des bureaux annexes de la Mairie abritant la Trésorerie Communale.

Lot 2 : Réfection de la salle de réunion ADJALLA avec équipement.

Les lots sont indivisibles et les offres doivent porter sur la totalité des prestations contenues dans chaque lot. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

Les offres doivent être présentées par lot. Le marché sera attribué par lot par l'Autorité Contractante en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plus d'un lot.

De même, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot que s'il propose un personnel et un matériel distinct pour les différents lots, et s'il est démontré que son chiffre d'affaires moyen, sa capacité financière et ses expériences spécifiques lui permettent d'exécuter les prestations de l'ensemble desdits lots dans les délais prescrits.

Aucune variante n'est autorisée.

COMMUNE DE LALO
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

COMMUNE DE LALO
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique et expériences**

- Les candidats doivent être des entreprises ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculés et exerçant dans le domaine de construction des Bâtiments Travaux Publics (BTP) ou réhabilitation ou réfection d'infrastructures de BTP, justifiées par le registre de commerce ou les statuts du soumissionnaire ; en cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère ;
- Le candidat doit avoir d'expériences générales à titre d'entrepreneur d'au-moins **trois (03) marchés de travaux** (construction/réhabilitation/réfection) au cours des cinq (05) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins **deux (02) marchés** de travaux portant sur la construction/réhabilitation/réfection d'ouvrage ou d'infrastructures de BTP ou des bâtiments sociocommunautaires ou bâtiments administratifs de montants au moins égal à **douze millions huit cent cinquante-trois mille huit cent trente-deux (12 853 832)** francs CFA chacun pour le lot 1 et de **huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (8 474 576)** francs CFA chacun pour le lot 2, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année 2026 en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.

NB :

❖ Pour chaque lot, le soumissionnaire devra joindre à son offre :

- la liste des marchés ; les copies des attestations de bonne fin d'exécution et/ou copies des procès-verbaux de réception définitive signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception définitive doivent être appuyés des copies des contrats y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ;
- les attestations de bonne fin d'exécution et les procès-verbaux de réception définitive doivent être lisibles et légalisées auprès d'un tribunal ;

❖ Seules les expériences prouvées suivant les exigences ci-dessus énumérées seront prises en compte. Une exigence non prouvée ou partiellement prouvée ne sera pas prise en compte ;

❖ Enfin, aucun marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre d'expériences spécifiques de construction/réhabilitation/réfection d'ouvrage ou d'infrastructures de BTP ou des bâtiments sociocommunautaires ou bâtiments administratifs. Les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception doivent comporter la **référence** et **l'objet** du marché **similaire**.

- Disposer par lot, **d'un personnel clé** à affecter à l'exécution de chaque marché (lot), dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du présent dossier de demande de

renseignements et de prix. NB : Le personnel proposé pour le lot 1 doit être différent de celui proposé pour le lot 2 ;

- Disposer par lot, de **moyens matériels nécessaires** à l'exécution de chaque marché (lot) dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du présent dossier de demande de renseignements et de prix.

➢ **Capacité financière :**

- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023 ; 2024 et 2025), un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de travaux (construction/réhabilitation/réfection) d'un montant de **seize millions soixante-sept mille deux cent quatre-vingt-dix (16 067 290) francs CFA pour le lot 1 et** d'un montant de **dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (10 593 220) francs CFA pour le lot 2.** Pour chacun des deux lots, le chiffre d'affaires annuel moyen de l'ensemble des activités de travaux doit être justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1 du présent dossier de demande de renseignements et de prix ;

ET

- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **huit millions cinq cent soixante-neuf mille deux cent vingt-et-un (8 569 221) francs FCFA pour le lot 1** et de **cinq millions six cent quarante-neuf mille sept cent dix-sept (5 649 717) francs CFA pour le lot 2,** justifiés chacun par une attestation de capacité financière en original délivrée par une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

COMMUNE DE LALO
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

➢ **Capacité technique et expériences**

- Les candidats doivent être des entreprises ou groupement d'entreprises régulièrement immatriculés et exerçant dans le domaine de construction des Bâtiments Travaux Publics (BTP) ou réhabilitation ou réfection d'infrastructures de BTP, justifiées par le registre de commerce ou les statuts du soumissionnaire ; en cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère ;
- Disposer par lot, **d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé** à affecter à l'exécution de chaque marché (lot), dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du présent dossier de demande de renseignements et de prix. NB : Le personnel proposé pour le lot 1 doit être différent de celui proposé pour le lot 2 ;
- Disposer par lot, de **moyens matériels nécessaires** à l'exécution de chaque marché (lot) dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) du présent dossier de demande de renseignements et de prix.

06

➢ **Capacité financière :**

- les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence, établis dans les formes prescrites par **l'annexe A-3-2 point 1** ;
- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **huit millions cinq cent soixante-neuf mille deux cent vingt-et-un (8 569 221) francs FCFA pour le lot 1** et de **cinq millions six cent quarante-neuf mille sept cent dix-sept (5 649 717) francs CFA pour le lot 2,** justifiés chacun par une attestation de capacité financière en original délivrée par une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.
- fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels en cours de validité couvrant le marché à hauteur de montant égal à **quatorze millions cent trente-neuf mille deux cent quinze (14 139 215) francs CFA pour le lot 1** et de **neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (9 322 034) francs CFA pour le lot 2.** Le document doit porter les références du présent dossier de demande de renseignements et de prix.

COMMUNE DE LALO
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois pour chaque lot à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.**

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés publics de la Mairie de Lalo ; Email : **prmp.lalo@mairie.bj;** Téléphone : **(229) 01 44 67 82 24** et prendre connaissance de documents de demande de renseignements et de prix au *secrétariat permanent des marchés publics* à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Lalo sis au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment de la Mairie de Lalo, 2ième bureau à gauche après les escaliers de l'entrée principale de **8 H à 12H 30 minutes dans la matinée** et de **14H à 17H 30 minutes dans la soirée (heure locale)** et/ou sur le site web : *néant.*

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter du .06..../..11.../**2026.** Le dossier de Demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats *intéressés* sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à *l'adresse ci-dessus mentionnée.* Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : néant ou* être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

07

9. Les offres sont rédigées en langue française et doivent être déposées dans une unique enveloppe extérieure contenant :

- une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature) ;
- une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ;
- la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie le cas échéant ;
- les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes.

COMMUNE DE LALO
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
BON A LANCER

Les mentions sur les enveloppes extérieure et intérieures doivent être conformes à celles mentionnées dans les Données Particulières de la DRP.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après **secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Lalo sis au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment de la Mairie de Lalo, 2ième bureau à gauche après les escaliers de l'entrée principale, Tél : 01 44 67 82 24 au plus tard le ..20.../..11.../2026 à 10 heures (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après **Salle de conférence de la Mairie de Lalo ; BP 01 Lalo ; Téléphone : 01 44 67 82 24 le ..20../..11.../2026 à 10h 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Lot 1 : cent vingt-huit mille cinq cent trente-huit (128 538) francs CFA.**
- **Lot 2 : quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (84 746) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, **la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie** suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission de la DRP appuyée de l'attestation d'identification des MPME délivrée par Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME).

12. Les offres seront valides pour une période de **trente (30) jours calendaires** à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Lalo, le ..06.../..11.../2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Lalo

REPUBLIQUE DU BENIN * COMMUNE DE LALO * PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Vivien Pythagore FANDEGLA

08